

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative au projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de LEDENON

Par arrêté n° 2025/172 Monsieur le Maire de LEDENON a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de LEDENON, en vue d'autoriser la réalisation de trois parcs photovoltaïques.

**Cette enquête publique se déroulera, à la mairie de LEDENON,
du lundi 29 septembre 2025 à 9H au vendredi 31 octobre 2025 à 12H,
soit pour une durée de 33 jours consécutifs.**

M. le Président du tribunal administratif de NIMES a désigné M. Cyril BERAUD, ingénieur, en qualité de commissaire enquêteur et M. Dominique LAROCHE, en qualité de suppléant au commissaire enquêteur.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- A la mairie de LEDENON (7 Place de mairie – 30210 LEDENON), aux heures habituelles d'ouverture, à savoir :
 - Lundi et vendredi : de 9H à 12H et de 14H à 18H
 - Mardi, mercredi et jeudi : de 9H à 12H
- Sur le site internet de la commune : www.ledenon.fr
- Un accès au dossier sera par ailleurs garanti sur un poste informatique mis à la disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale, intégrée au dossier soumis à enquête publique. L'avis émis par l'autorité environnementale (MRAe) sur le projet est joint au dossier.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations ou transmettre ses propositions écrites au commissaire enquêteur :

- soit directement à la mairie de LEDENON sur le registre d'enquête publique,
- soit par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie - 7 Place de la Mairie - 30210 LEDENON,
- soit par courrier électronique à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : mairie@ledenon.fr.

La date limite de réception et d'enregistrement de ces courriers est fixée au vendredi 31 octobre 2025, 12H. Ces courriers seront annexés au registre d'enquête déposé au siège de l'enquête.

Les observations transmises par courrier postal ou électronique seront annexées dès leur réception au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de LEDENON - salle des mariages (1^{er} étage), les :

- Lundi 29 septembre 2025 de 9H à 12H
- Mardi 7 octobre 2025 de 9H à 12H
- Vendredi 17 octobre 2025 de 14H à 17H30

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête :

- Tenus à la disposition du public qui souhaiterait les consulter à la mairie de LEDENON où s'est déroulée l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public
- Mis en ligne sur le site internet de la commune

La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est Monsieur le Maire de LEDENON.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal de LEDENON.



MAIRIE DE LEDENON
7 Place de la Mairie – 30210 LEDENON
Tel : 04.30.06.53.40 - mairie@ledenon.fr

Site Internet : www.ledenon.fr